



**VILLE D'UGINE (SAVOIE)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 DECEMBRE 2022**

<p><b>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX</b> EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 27 REPRESENTES : 02</p> <p><b>DATE DE LA CONVOCATION :</b> Le 6 décembre 2022</p> <p><b>PUBLICATION SITE INTERNET :</b> Le 19 décembre 2022</p>	<p><i>Président de séance : M. Franck LOMBARD</i></p> <p><i>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</i></p> <p><i>Étaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, Mme Pauline BRESSE, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Caroline BRULEY, M. Eric FUSS et M. Benjamin BONNIOT-BOUCHET.</i></p> <p><i>Étaient représentées : Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à Madame Catherine CLAVEL, Mme Audine FRECKMANN ayant donné pouvoir à M. Eric FUSS.</i></p>
--	---

**Délibération n°23**

**Rapporteur : Mme Annabelle MOREL**

**Objet : Approbation du projet de service du « Service de proximité et de prévention » de la ville d'Ugine**

Vu la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure

Vu les articles L.2212 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L.2213-14 du code général des collectivités territoriales,

Vu la circulaire du 26 mai 2003 relative aux compétences des Polices Municipales,

Vu l'article R.130-4 du Code de la Route,

Le projet de service actuel de la police municipale de la ville d'Ugine sera applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Néanmoins, face aux évolutions réglementaires, aux mouvements du personnel et aux besoins en termes de surveillance et de sécurité sur le territoire de la commune, ce document a été mis à jour.

Les membres du comité technique ont été consultés le 6 décembre 2022.

La commission municipale a examiné le dossier.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 26 voix pour et 3 abstentions (M. Eric FUSS ayant le pouvoir de Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET) approuve le projet de service du « Service de proximité et de prévention » de la ville d'Ugine pour mise en œuvre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire  
Pour le Maire,  
Michel Chevallier,  
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20221212-20221212\_DE23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2022

Publication : 19/12/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

